

---

## Tout est-il colonial dans le Maghreb ? Ce que les travaux des historiens modernistes peuvent apporter

Isabelle Grangaud\* et M'hamed Oualdi\*\*

Réécrire « l'histoire, la géographie et même les sciences humaines » : en septembre 2012, un imam de la Zitouna aspirait à cette haute ambition. Il prônait une telle révision en tant que membre d'une association professorale (*mashyakha*) qui vise à restaurer un enseignement propre à la Grande Mosquée de Tunis. Cette volonté n'est pas à comprendre dans le seul sillage des projets politiques ébauchés ou mis en pratique depuis la Révolution tunisienne<sup>1</sup>. Elle a trait aux stratégies concurrentielles d'écriture de cette histoire au Maghreb et ailleurs. Ce que l'imam valorisait, c'est une contre-histoire. Mais à quoi s'opposerait cette histoire à « réécrire » ? À une histoire officielle qui aurait été dictée par l'État tunisien de Bourguiba et de Ben Ali ? À une autre histoire à la croisée de l'État national et des pratiques savantes, discutée dans les universités tunisiennes y compris sous régime autoritaire<sup>2</sup> ? À des histoires narrées dans les feuillets télévisés, dans des brochures achetées dans les rues, au sein de cercles familiaux, ou de milieux clandestins d'opposants et militants ? Ce que la révolution permet, c'est non pas tant une mise en concurrence de ces récits historiques – qui fut toujours à l'œuvre de manière plus ou moins souterraine – que l'officialisation du principe de leur concurrence en vertu de la liberté d'expression.

---

\* Historienne, Chargée de recherche au CNRS, IREMAM UMR 7310, Aix Marseille Université/ CNRS, 13094, Aix-en-Provence, France.

\*\* Historien, Assistant Professor, Princeton University, Histoire du Maghreb moderne et contemporain en détachement de l'INALCO.

1. « Tunisie : violences et défi salafiste. Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord N°137 », 13 février 2013, International Crisis Group, p. 36, lien internet : <http://www.crisisgroup.org/fr/regions/moyen-orient-afrique-du-nord/afrique-du-nord/Tunisia/137-tunisia-violence-and-the-salafi-challenge.aspx>

2. L'historien moderniste tunisien, Mohamed-Hédi Chérif (2008) a souvent expliqué que le glissement qu'il a opéré, de la période coloniale à la période moderne, était nourri d'une volonté de dissidence ou pour le moins de ne pas suivre les credos officiels du nationalisme tunisien, incarné par Bourguiba. Nous remercions Sami Bargaoui d'avoir attiré notre attention sur cette référence, ainsi que Nouredine Amara, Laurence Gautier, Augustin Jomier, Catherine Mayeur-Jaouen, Alain Messaoudi, Hervé Pennec, Natividad Planas et les évaluateurs de *L'Année du Maghreb*, pour leurs lectures et leurs précieuses remarques.

Les défis posés par ce nouvel état de fait appellent à une réflexion sur les modes de reconnaissance et de légitimation de ces écritures de l'histoire aussi bien que sur les enjeux paradigmatiques de ces récits. Ici, en mettant de côté le premier aspect, c'est le second sur lequel nous voudrions porter notre réflexion : quelles sont les modalités pour réviser les interprétations de l'histoire du Maghreb ? Quelles sont les difficultés inhérentes à ces révisions ? Cette question continue à nouer les historiographies moderne et contemporaine du Maghreb : comment saisir le passé du Maghreb au-delà et en-deçà de son histoire coloniale ? Et ce alors que les travaux sur la période coloniale tendent à accaparer les efforts des chercheurs et travaillent l'ensemble des problématiques historiques sur cette région : aussi bien la quête de l'État, de sa construction, de sa centralisation, les voies de la modernisation... Plus précisément, comment la prise en compte des travaux sur la période moderne du Maghreb<sup>3</sup>, en particulier dans le champ académique français, peut-elle aider à envisager autrement ce cadre colonial, ou encore à explorer plus globalement d'autres rapports au temps et à l'histoire au Maghreb<sup>4</sup> ?

Ces questions sont, bien sûr, fortement liées aux débats contemporains sur les définitions de soi et des autres qui agitent les arènes politiques et sociales au Maghreb : être Marocain, Algérien, Tunisien ou Libyen implique-t-il de reconnaître des legs d'un passé ottoman puis colonial ou bien de se référer à une culture perçue comme endogène et authentique (McDougall, 2006) ? C'est en braquant l'éclairage sur les temps modernes que nous souhaitons introduire des variations qui permettent de substituer des chemins de traverse, bien moins dichotomiques, à l'agonistique frontale entre « soi » et les « autres », entre le « national » et l'étranger. Ces efforts de réflexion par l'antérieur au colonial sont loin d'être nouveaux. Dans son *Intérieur du Maghreb* de 1978 – dont le lecteur pourra retrouver au fil de cette contribution des extraits lumineux –, Jacques Berque formulait ce type de vœu : « Le devenir du Maghreb ne se fera pas seulement contre la période coloniale, mais de son dépassement. Par une démarche symétrique, il devra mettre en cause, tout ensemble, et revivifier les périodes antérieures. Il lui faudra tout à la fois les récuser et les prolonger, bref les soumettre à une fidélité iconoclaste [...]. » (Berque, 1978, 545).

Dans une première partie, nous rappellerons les raisons de la force du champ des études coloniales dans l'historiographie du Maghreb et les propositions avancées afin de dépasser les apories que les historiens du fait colonial ont eux-mêmes décelées dans leurs méthodologies et leurs choix analytiques. Ces limites selon nous résultent du succès même de ce champ : en faisant de l'histoire coloniale le royaume de l'historiographie maghrébine, c'est une inscription plus large des objets de cette histoire qui fut peu à peu rendue difficile. Il s'agira, de fait, de proposer un déplacement des regards dans une seconde partie. De notre point de vue, celui des temps modernes, l'historiographie contemporaine du « fait colonial » gagnerait à tenir davantage compte des

3. Nous entendons ici par temps modernes du Maghreb la période qui s'étend du xvi<sup>e</sup> au début du xx<sup>e</sup> siècle, des luttes saadiennes et ottomanes contre les forces ibériques à la suppression ou mise sous tutelle des pouvoirs d'Alger, de Tunis, de Tripoli et de Fès-Marrakech par les puissances européennes.

4. Deluermoz, 2013 ; Bantigny 2013, p. 3-11 et 13-25 : « temporalité » « compris ici comme l'un des rythmes temporels qui travaille le phénomène étudié » ; par historicité, on entend davantage « la manière dont le passé, présent et futur s'articulent dans une société donnée ».

dynamiques passées des sociétés du Maghreb. Les expériences individuelles et collectives au sein de celles-ci, observées avant et après les conquêtes militaires, montrent que tant soldats et civils de la colonisation que « sujets » colonisés avaient maille à partir avec ce passé. C'est que ces sociétés s'adossaient à des dynamiques historiques au long cours. La mise en perspective de ces dynamiques peut mettre au jour d'autres intelligibilités et d'autres temporalités de l'histoire maghrébine.

Le changement de cadre d'observation aiderait à dénaturiser des césures chronologiques pourtant bien tranchées dans les esprits. Enjeu plus crucial : les ressorts explicatifs jusqu'ici retenus et profondément liés à cette périodisation pourraient en être bousculés (Cooper, 2004 ; Bertrand, 2006). En déconstruisant des frontières et des unités spatiales trop vite tenues pour acquises (telle que celles du cadre étatique/national), ces détours permettraient de capter d'autres cohérences. Ils devraient restituer la teneur d'ensembles, maghrébins ou impériaux, plus vastes. Inversement, à plus grande échelle, ils seraient susceptibles de mettre en évidence la force du local et des droits qui y furent attachés. Ce questionnement revêt une dimension programmatique. Nous entendons défendre l'idée que la réinscription de l'histoire coloniale dans une histoire de plus longue durée ne peut que révéler la variété des formes prises par les ensembles documentaires, la pluralité de leurs producteurs comme de leurs langues, et inviter à un renouvellement de l'approche des sources du Maghreb à l'époque coloniale.

## Primat et inertie du colonial dans l'historiographie du Maghreb

### Les lignes de force d'un champ d'études

Il ne saurait être question de nier ici les apports des travaux historiques actuels sur la période coloniale. Pour mieux saisir les limites méthodologiques que les historiens des temps coloniaux ont eux-mêmes cherché à dépasser, il est pourtant nécessaire de cerner les raisons qui ont rendu central ce champ d'études particulier et la manière dont s'est érodé son caractère impérieux, depuis le temps des indépendances. De notre point de vue, la centralité des études coloniales sur le Maghreb repose au moins sur trois facteurs conjoints : l'issue politique des luttes pour l'indépendance ; le caractère traumatique des temps coloniaux pour des pans entiers des sociétés maghrébines ; et l'accumulation des savoirs nationaux et internationaux sur cette période. Le poids relatif de chacun de ces facteurs a pu varier, sans que la centralité des temps coloniaux dans l'approche historique du Maghreb ne soit remise en cause.

Les manières de concevoir la période coloniale – et surtout de reconstituer *a posteriori* la montée en puissance des nationalismes maghrébins – ont fourni à l'évidence une ressource de légitimation aux régimes respectifs après 1956 et 1962. Les désillusions suscitées par ces régimes nationalistes ont certes fait perdre aux récits – et aux travaux historiques recherchant les origines des États-nations – de leur attrait ou de leur capacité légitimatrice auprès des sujets-citoyens. Ce qui est en débat aujourd'hui dans les sociétés marocaines, algériennes et tunisiennes, ce sont ces temps de fondation des États indépendants et leurs impacts en matière d'autoritarisme, d'éducation, de statut des femmes... Dans aucun des pays du Maghreb, pourtant, les relations entre

légitimité d'un gouvernement et attachement à la nation n'ont profondément été mises en cause : le culte des drapeaux et des grandes figures du passé, s'il suscite le débat, reste un des constituants de l'action politique, réactivé notamment dans la Tunisie post-révolutionnaire<sup>5</sup>.

De manière plus profonde, ce qui expliquerait la prépondérance des temps coloniaux dans l'étude de l'histoire du Maghreb, c'est encore et toujours le trauma attaché à cette période et à ses épisodes finaux. La guerre d'indépendance algérienne (dite guerre d'Algérie ou de libération) et, en symétrie, les temps de conquête militaire française des années 1830 (sur les littoraux) au début du xx<sup>e</sup> siècle (dans les contrées sahariennes), ont retenu l'attention des historiens avec leurs cortèges de profondes violences au fil des rapports fluctuants entre mémoire et histoire. Ces phénomènes ont structuré les fondements de l'architecture générale de l'histoire du Maghreb. L'historiographie espagnole s'est tournée vers le Maroc et la guerre du Rif. Les travaux italiens se sont concentrés sur les temps de violentes conquêtes et reconquêtes de la Libye. En France, et dans d'autres champs académiques européens et nord-américains, l'histoire du nord de l'Afrique s'est organisée autour du cas algérien et des affrontements qui y ont eu lieu. La guerre d'Algérie a ainsi suscité de grandes avancées par valorisation ou découvertes de sources, par enrichissements des approches méthodologiques et par renouvellement générationnel : d'abord dans le sillage des travaux d'Omar Carlier (1995), Benjamin Stora et Mohammed Harbi (2004) ; puis à la suite des œuvres novatrices de Raphaëlle Branche (2005) et Sylvie Thénault (2001, 2005).

Les effets de ces traumas, les luttes nationalistes, les singularités maghrébines et algérienne, la disjonction entre des trajectoires européennes et maghrébines ont abouti à une accumulation de savoirs universitaires. Ce champ s'est construit sous l'influence d'universitaires formés dans les institutions européennes. Il s'est recomposé avec l'émergence de facultés d'histoire maghrébines dès la fin des années 1950 puis avec la formation et la diffusion, à partir de la fin des années 1970, surtout en anglais, de questionnaires postcoloniaux sur les savoirs orientalistes et les manières de prendre en compte les « subalternes » colonisés dans l'histoire. L'usage des langues européennes et arabe pour les écrits académiques et pour la lecture des sources des temps coloniaux a aussi contribué à ces recompositions. S'est instaurée une quasi division du travail entre ceux qui maîtrisaient le français et les sources européennes (anglaises, italiennes et espagnoles) et ceux qui de surcroît pouvaient accéder aux écrits formulés en langue arabe, et à la bibliothèque dans laquelle ranger ces écrits<sup>6</sup>.

5. Dot-Pouillard, 2012. Pour une étude comparée des formes officielles du passé de l'indépendance en Algérie et en Tunisie, voir Siino, 2010.

6. « Plus prosaïquement, rares sont les Français spécialistes de la guerre d'Algérie à maîtriser l'arabe classique qui leur permettrait de lire certains documents écrits ainsi que la bibliographie existante. Mohamed Harbi a pu ainsi dénoncer les nombreuses erreurs des notices biographiques du volume 2 publié par le SHAT. [...] Mais seul un arabophone peut remarquer, par exemple, les divergences existant dans les tracts de l'armée française entre le texte français et sa version arabe située au dos. En outre, dans certaines régions, l'arabe était la seule langue écrite utilisée : ainsi en Oranie, les procès verbaux des collecteurs de fonds de niveau inférieur sont tous en arabe » (Branche, 2005, 177). Ces distinctions ont bien sûr beaucoup à voir avec les politiques d'enseignement par la langue. L'inégal maintien pendant la période coloniale d'un enseignement en langue arabe a permis à une génération d'historiens d'accéder aux textes. Leur nombre s'est

Des interrogations sur les limites méthodologiques se sont parallèlement posées, du fait même des risques d'enfermement induits, d'une part, par une périodisation bornée de la phase des conquêtes militaires à celle des indépendances et, d'autre part, par le primat naturellement accordé aux échelles nationales (Burke, 1998 ; Clancy-Smith, 2006).

### Les risques de l'enfermement

En soi, aucune échelle d'observation ou de périodisation n'est plus légitime qu'une autre. Le choix par l'historien d'une échelle d'analyse dépend de l'objet analysé et des échelles appréhendées par les acteurs étudiés. À s'en tenir, pourtant, à une période et des territoires trouvés et refaçonnés par l'administration coloniale, à se nourrir de ses seules archives, les risques étaient grands de reproduire le langage et les catégories du colonial et, du coup, d'en faire l'unique horizon d'analyse. L'Algérie, dans cette optique, devenait un cas d'étude exemplaire. Le reste du Maghreb n'était alors appréhendé qu'à son diapason, réduit à de simples petites Algérie(s) ou alter-Algérie(s)<sup>7</sup>. Conscients de cette surreprésentation de l'administration coloniale et du colonisateur dans la conception de cette histoire, des chercheurs ont appelé à éviter de s'abîmer dans la seule perspective d'une confrontation distinguant des histoires nationales, l'une française, l'autre maghrébine, sans commune mesure (Liauzu, 2004 ; Abécassis et Meynier 2008 ; Bouchène *et al.*, 2012).

Ces constats ont aussi nourri de nombreuses propositions de dépassements méthodologiques : par exemple, mener des études transversales ou comparatives entre les histoires nationales maghrébines. Peu de recherches ont concrètement emprunté ces voies<sup>8</sup> et les modalités de l'exercice comparatif ont suscité peu de considérations théoriques. Une autre piste, plus récemment suivie, a consisté à explorer de façon privilégiée les premiers temps de la colonisation (Blais *et al.*, 2010) ou, à l'inverse, ses derniers moments<sup>9</sup>. Dans l'un et l'autre cas, il s'agissait de pallier des déficits de connaissance liés aux dimensions téléologiques tenaces attachées à cette histoire. En amont, en effet, les périodes de conquêtes avaient été réduites aux moments de tâtonnement précédant et annonçant l'émergence d'un régime colonial stable et réformateur. En aval, les indépendances apparaissaient comme des points d'aboutissement inéluctables. De telles initiatives, salutaires, n'ont pas moins mis en lumière de nouveaux déséquilibres. Ainsi, sur le front d'une réflexion qui cherchait à déloger de fausses évidences, les populations européennes du Maghreb du XIX<sup>e</sup> siècle furent beaucoup mieux historicisées. Les études révélaient la profondeur des arrière-plans sociaux et impériaux européens au temps des expansions militaires ; sur le flanc maghrébin, en revanche, cette tentative d'historicisation fut plus timide.

---

accru après les indépendances avec le développement d'institutions universitaires nationales et les politiques d'arabisation des systèmes d'enseignement.

7. « The history of colonial Algeria is, first (and still, for example, in the work of the anti-colonialist Charles-André Julien) primarily French history, and then the history of France-and-Algeria. » (McDougall, 2006, 31).

8. Récemment Vermeren, 2002 ; Lambert, 2009.

9. Voir en particulier la réflexion élaborée dans le blog *texturesdutemps.hypotheses.org* tenu par Malika Rahal (Rahal, 2012) et présentée dans ce numéro.

Quelques propositions consistèrent à sonder les sociétés maghrébines pour y saisir des dynamiques locales qui n'étaient qu'en partie le produit de la colonisation<sup>10</sup>. Certains ont cherché à souligner, dans une option idéologique arabo-islamique revendiquée, des continuités qui rendaient quasi-invisible le moment colonial (Sa'adallâh, 1981), avec le risque évident de ne pas mesurer son impact. D'autres, dans une perspective sociologique, ont évalué les fondements d'héritages locaux dont le rattachement à de hautes cultures lettrées fut aussi bien dénigré par la colonisation que par le réformisme musulman (Colonna, 2006 ; Chachoua, 2001). De tels travaux revendiquaient une inscription dans une histoire résolument endogène à distance du champ des études coloniales. En ce sens, ils permettaient de ne pas s'enfermer dans les catégories induites par les sources coloniales. Ils cherchaient à dépasser l'idée de simples transferts culturels de la France et plus généralement de l'Europe vers le Maghreb. Une des dernières pistes méthodologiques récemment explorées a envisagé une coexistence et une concurrence entre les régimes d'historicité : elle a permis de distinguer, à côté de régimes dominants, d'autres qui, pour être en arrière plan, n'en étaient pas moins actifs (Branche, 2012).

Ces tentatives de dépassement, si riches et stimulantes soient-elles, se heurtent à toute une série de limites. Elles se cantonnent souvent au cadre chronologique de la période coloniale, et surtout elles posent rarement la question connexe du décloisonnement des territoires nationaux. De façon révélatrice, la majorité des propositions stimulantes, évoquées à l'instant, est formulée dans un cadre d'étude algérien, sans que la pertinence de l'échelle maghrébine soit un instant interrogée. Plus encore, si la piste des dynamiques endogènes pose la question des sources maghrébines, avec l'espoir d'accéder ainsi à d'autres visions alternatives que celles promues par les administrateurs coloniaux, il n'en reste pas moins que cette piste ne donne que rarement lieu à des recherches resituant les corpus d'archives maghrébines dans des histoires longues de l'écrit.

De manière générale, toutes ces limites se rejoignent, de notre point de vue, en une principale difficulté : le maintien, pour le moins dans le cadre d'une historiographie française et anglophone, d'un schéma de la *tabula rasa*, ou, pour le dire autrement, la faible inclusion dans les schémas d'analyse de ce qui a précédé les temps coloniaux. Les institutions produites aux temps médiévaux et modernes sont peu visibles, qu'elles aient été fondées par les royaumes succédant à l'empire almohade ou par les gouvernements provinciaux placés sous tutelle ottomane durant près de quatre siècles, de 1520 à Alger à 1912 à Tripoli. Dans ce type de vision, ce qui se produit en société colonisée est le plus souvent pensé comme une nouveauté ou au mieux comme une acculturation. Tout semble avoir le goût du neuf : la langue de l'administration, le sens donné à l'histoire, la rationalité administrative. Comme si, au terme des conquêtes militaires, les sociétés du Maghreb étaient passées d'un monde à l'autre. À vrai dire, le phénomène de la table rase n'est pas le simple produit de l'historiographie coloniale du Maghreb. Il résulte de ce que le moment

---

10. Ce mouvement pourrait être rapproché des premières tentatives de décolonisation de l'histoire : « decolonizing history all too often meant simply embracing of the so-called indigenous forces while rejecting those labeled as foreign, colonial, or extraneous » (Le Gall et Perkins, 1997, VIII).

colonial de ces régions s'est accompagné d'un processus de reformulation de leur passé par les contemporains. Les historiens de la période coloniale n'ont pas toujours mesuré l'impact de ces reformulations. Ils n'ont, par conséquent, pu éviter les pièges de l'oubli ou de la délégitimation qui avaient accompagné sans bruit ces transformations et qui donc en faisaient un point aveugle de l'analyse. Or, la prise en compte des temps modernes et, avec eux, des legs médiévaux qui y sont incrustés, constamment remaniés, réinterprétés, pétris, pourrait constituer un des vecteurs, non le seul, d'ouverture. Nous voudrions ici en considérer les effets sur l'approche du colonial, de trois points de vue : par le temps, par le territoire et par l'archive.

## Pré-colonial ou dépassement du colonial ?

### Les legs des temps modernes

Considérer la période coloniale au prisme des temps modernes permet, en premier lieu et en toute logique, de prendre en compte les continuités, ce qui se perpétue durant les temps coloniaux – et qui constamment est remis à jour et au jour. Jacques Berque attirait l'attention sur l'importance de ce *continuum* temporel : « L'usage présent souligne ces liaisons en qualifiant la période en question de "précoloniale", raison tirée de ce que l'installation d'un pouvoir colonial y a mis fin. Mais que dire de tout ce que la colonisation n'aura jamais atteint, ou influencé qu'indirectement, ou moins encore ou pas du tout : confins et recoins géographiques, couches sociales oblitérées, comportements secrets ou marginaux ? » (Berque, 1978, 393). Dans le cas marocain, Mohamed Tozy et Mohamed Mahdi ont, par exemple, démontré à quel point « la gestion des lieux de parcours chez les populations pastorales du Moyen Atlas d'Azrou et des sédentaires du Haut Atlas de Marrakech » est restée en vigueur « malgré les profondes mutations socio-économiques qui ont touché les modes de production paysanne et les systèmes de gouvernance qui se sont succédés durant le xx<sup>e</sup> siècle » (El Qadéry, 2007). J. Berque favorisait pour sa part, parmi ces domaines de persistance, « la religion maîtresse du verbe et du souffle » qui rendait, selon lui, « au colonisé la conscience d'une identité imprescriptible ». Si elle reste stimulante, cette vision mériterait d'être reconsidérée car il est toujours nécessaire de s'interroger sur les manières d'appréhender le religieux et l'Islam à cette époque.

Mettre en valeur ces legs et continuités ou, à l'inverse, leur rupture, permettrait tout d'abord de réévaluer les domaines d'actions parfois autonomes des sujets coloniaux, révélateurs de la persistance de pratiques et de droits locaux. Ces droits et champs d'action ont permis de concevoir des stratégies surtout visibles au fil des mutations des lignages et maisonnées. La maisonnée a constitué au Maghreb, aussi bien que dans d'autres régions du monde ottoman et musulman, un des cadres privilégiés de construction de l'autorité politique et un prisme éclairant pour rendre compte des logiques économiques et sociales, à travers la constitution et la préservation des patrimoines. Dans le Constantinois, des familles comme celle des Benabylès ont alterné des temps de soumission au *makhzen* ottoman, puis colonial, à des phases de résistance contre ce dernier pouvoir, avant de se retirer de l'arène politique et de tout miser sur des stratégies d'éducation (Fromage, 2012, 152). D'autres maisons

plus modestes, comme celle de Zidane Ben El Maoui, ont été déclassées pour n'avoir « pas compris que l'usage de la violence [était] devenu le monopole de l'administration et que la vengeance privée n'[avait] plus libre cours », tandis que des familles religieuses se maintenaient parfois contre la volonté des autorités coloniales qui n'avaient d'autre choix que la conciliation, « surtout dans les zones de montagne faiblement peuplées en éléments européens » (Rahem, 2008, 105-106).

L'attention portée aux transmissions des biens matériels et des pratiques culturelles amène aussi à complexifier la question de l'acculturation par confrontation et interaction entre colonisés et coloniaux. Des pratiques et des normes, qui furent reconduites durant la période coloniale, sont parfois issues d'un ancien champ de force commun aux sociétés maghrébines et européennes des temps modernes. Ces reconductions se sont produites à un niveau d'interaction parfois distinct du cadre colonial, en deçà ou à l'écart de ce cadre. Il faut ici penser aux nombreux fruits des interactions entre sociétés maghrébines et communautés italiennes, espagnoles et françaises installées au Maghreb, pour certaines depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Ces échanges se sont produits dans le domaine des techniques, de l'architecture. Ils ont affecté les langages de la charité, de la distinction sociale, les langues partagées – diffusion de l'italien, usages de la *lingua franca* péjorée en *sabir* avec les débuts de la colonisation (Dakhli, 2008) – ou les pratiques du travail – mise en place des contrats au cours du XIX<sup>e</sup> siècle – et des loisirs urbains (Planel, 2000 ; Clancy-Smith, 2011 ; Corriou, 2011).

Ce qui fut créé, transmis et maintenu au fil de ces interactions permanentes a aussi pu avoir des effets en retour sur les agents et structures des administrations. Ainsi, les révisions des relations entre États et sujets, à compter des années 1830, ne sont pas initiées par le pouvoir colonial mais par les autorités maghrébines sous pression de négociants et intermédiaires politiques locaux, ottomans et européens. Les relations entre États et sujets furent reformulées avec la mise en place d'une fiscalité plus contraignante, l'instauration d'un service militaire, les tentatives d'homogénéisation législatives et juridiques. Au Maroc, à Tunis et Tripoli, ces réformes furent accentuées par les administrations coloniales de manière drastique afin de rembourser les dettes publiques des Protectorats placées sous tutelle financière et afin d'enrégimenter des sociétés qui se dérobaient au service des armes ou ne s'y pliaient qu'après négociation, aussi bien en ville que dans les campagnes. En ce sens, au moins dans le cas des protectorats tunisien et marocain, les politiques des administrateurs coloniaux ont été pour partie guidées par les dynamiques de ces réformes, militaires et fiscales, qui leur étaient antérieures mais qui avaient aussi été fortement influencées par les intérêts des élites locales, d'Istanbul, de France et de Grande-Bretagne. En Algérie, c'est, de manière précoce, une politique de nomination de caïds à la tête de tribus et de confédérations tribales, initiée par le *makhzen* « turc », qui, du moins dans le Constantinois, fut maintenue et réaménagée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Establet, 1991 ; Rahem, 2008).

## Dynamiques historiques concomitantes et contemporanéité des hommes au XIX<sup>e</sup> siècle

Au-delà même de ces enjeux cruciaux d'actions et d'interactions autour de normes et de pratiques transmises, le second intérêt d'une approche des réalités de la période coloniale par les temps modernes est de poser la question des régimes d'historicité au Maghreb, en particulier au prisme des expériences des autorités politiques. Comment les présents et passés des pouvoirs provinciaux ottomans et sultanien marocain furent-ils reconditionnés par les pouvoirs coloniaux espagnol, italien et français au Maghreb ? Pourquoi, dans l'analyse du politique, le « précolonial » fut-il tant mis à distance, souvent évacué dans les études d'histoire fondatrices de l'historiographie maghrébine ? Certes, la critique est ancienne qui articule cette *tabula rasa* à l'idéologie coloniale : « l'aventure coloniale » française en Afrique du Nord s'est pensée sans pré-décesseurs autres que l'Empire romain. Les formes antérieures d'autorité étatique au Maghreb furent méprisées. *A fortiori*, l'impact de toute expérience politique préalable, qu'elle ait été coloniale ou impériale, ibérique ou ottomane, en fut minimisée.

D'autres perspectives d'analyse, moins concentrées sur la notion d'État et de pouvoir colonial, et davantage sur les expériences individuelles et collectives, permettent cependant de renouveler l'approche des ces régimes d'historicité. Dans deux contributions récentes, l'inscription de l'événement de la colonisation dans une configuration temporelle attentive à ces expériences fournit des schémas explicatifs inédits. Jocelyne Dakhliya a appelé à reconsidérer la création de l'événement « prise d'Alger de 1830 », non pas tant « comme celui d'une confrontation soudaine à l'Europe, mais plutôt comme la fin d'une histoire certes conflictuelle, mais commune » (Dakhliya, 2012, 144) avec l'Europe ; et peut-être comme la volonté d'effacer un *continuum* des temps modernes afin de promouvoir une altérité, aux temps coloniaux. Pour sa part, Thomas Dodman a démontré à quel point le projet colonial français en Algérie et l'établissement de villes et villages à la française furent un moyen de remédier à une maladie de l'époque, diagnostiquée par les médecins sous le terme de nostalgie. Reconstituer des signes territoriaux métropolitains (clochers d'églises, places de village, façades de mairies...) constituait non seulement un moyen d'apaiser cette nostalgie mais convertissait une faiblesse en dynamique de colonisation (Dodman, 2011). Cette manière de recomposer un rapport français à des origines et à une mère patrie indiquait aussi clairement une manière de tourner le dos à des paysages locaux, à un passé endogène.

Penser moins par « succession tranchée du colonial au précolonial, mais [par] séries irrégulières » (Berque, 1978, 393) révélerait plus nettement ces chevauchements de temporalités et de rapport à l'histoire au sein des sociétés maghrébines que nous aurions tort de comprimer et de réduire à la seule aune des conquêtes coloniales et de leurs administrations. Si ces conquêtes furent traumatiques, l'année 1830 n'est, en ce sens, pas seulement celle de la conquête de la prise d'Alger (Amara, 2012) ou des tentatives de rupture avec une histoire « conflictuelle, mais commune » (Dakhliya, 2012). Elle est aussi, de ce point de vue des temps conjugués, un moment transversal et peu éclairé de mobilisations militaire, financière et intellectuelle du monde musulman et en son sein, des pouvoirs maghrébins, du Maroc à Tripoli en passant par l'émirat d'Abdelkader et le beylik de Constantine confrontés à la fois au choc

de la perte d'Alger et à la dynamique de réorganisation de l'Empire ottoman. À partir de cette période, tout un long second XIX<sup>e</sup> siècle au Maghreb est fait de « discordances des temps » (Charle, 2011) entre dynamiques réformatrices et dynamiques coloniales dont les hypothétiques connexions sont là encore sous-étudiées : conquête militaire française en Algérie ; réaménagements de pouvoirs dynastiques à Tunis et au Maroc ; reprise en main ottomane à Tripoli à partir de 1835.

Mieux, pour contribuer à élargir l'éventail des possibles et des rapports au temps, il nous faudrait ajouter que la notion centrale des « réformes », associées aux années 1830-1870, est trompeuse si elle n'est saisie que de manière univoque, si elle n'induit à nos esprits qu'une avancée en « progrès » et en « modernité ». Cette conception de la réforme fut, au Maghreb, corrélée aux projets de colonisation, voire consubstantielle à la posture coloniale. Les notions utilisées dans les sources en arabe d'*islâh*, de *nizâm* voire de *jihâd* pour qualifier les projets politiques de l'époque au Maroc et à Tunis évoquent d'autres orientations. Ils réfèrent à un vocable de la foi et à une volonté de remise en ordre, de ré-ordonnement. Qui plus est, les conflits indéniables qui ont surgi autour des « réformes », sur la nécessité de pousser ici où là l'*islâh*, de réorganiser/rénover l'ordre (le *nizâm*), d'adopter telle technique militaire ou tel impôt, ne se sont pas joués entre des Anciens et des Modernes mais entre des intérêts divergents, entre des contemporains maghrébins et européens, selon des coalitions d'intérêts qui clivaient aussi bien les Européens que les Maghrébins.

De ce point de vue, il nous faut aussi rappeler l'évidence d'une contemporanéité des hommes qui vivaient alors entre l'Europe, l'Afrique de l'Ouest et le Proche Orient, quelles que soient leurs origines. Il serait illusoire de concevoir les Européens du XIX<sup>e</sup> siècle comme beaucoup plus proches de nous par leur pensée et leurs pratiques que les Maghrébins de ce temps. Dans ce même ordre d'idées, dans un tout autre contexte, celui les Indes néerlandaises, Ann Stoler a invité à nuancer l'idée selon laquelle « l'État colonial se définirait par la rationalité (héritée des Lumières) de son administration » ; cet appareil administratif reposait sur une chaîne de transmission de l'information pleine d'incohérences et de hiatus (Stoler, 2010 ; Sibeud, 2013). En ce sens, si le Maghreb est traversé tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle de dynamiques plus variées qu'il n'y paraît, dans le même temps, ses habitants partagent des sensibilités communes qui ne réduisent pas l'époque à un avant et à un après la colonisation.

Une attention plus soutenue à ce second enjeu crucial des rapports au temps et des différents sens donnés à l'histoire au Maghreb, tout comme aux legs et à leurs modes de transmission, aiderait à resituer les temps coloniaux dans une plus large histoire du Maghreb. Non pas à en reconnaître simplement l'insertion à la suite d'une succession de phases chronologiques mais bien à en cerner l'émergence sous différents contextes. Là encore, sans être minimisé, le « moment colonial » doit être appréhendé en vertu d'une dimension historique plus large (Bayart, 2010, 97), qui ne lui confère aucune présence, même si, par sa force traumatique, administrative et archivistique il a obscurci le passé, en a rendu les chemins d'accès malaisés. Histoire coloniale et histoire du Maghreb ne sont pas les deux faces antagoniques ou opposées d'une même pièce. Cette histoire est parcourue de « lisières territoriales, sociales et psychiques au-delà desquelles l'intervention » coloniale « cesse pratiquement de jouer » (Berque, 1978, 395). Elle dépasse le simple cadre de l'État national.

## Le local, le régional et l'impérial

L'unité étatique ou nationale a longtemps dominé l'historiographie coloniale en tant que cadre d'analyse géographique privilégié et souvent appréhendé comme « naturel ». Les expériences des temps modernes suggèrent que cette unité gagnerait à être interrogée et bousculée à la lumière d'autres cadres spatiaux anciens dont l'efficace n'a pas disparu avec les conquêtes coloniales. Le local d'une part, le régional et l'impérial d'autre part, mais aussi le trans-régional furent partie prenante de la construction des espaces à l'époque coloniale. Ce qu'en d'autres termes Jacques Berque percevait dans son *Intérieur du Maghreb* comme des « emboîtements dans l'espace se combinant avec des dénivellations du social » avec « partout des essais de réglage, un souci de maîtriser l'agencement » (Berque, 1978, 288 ; 325).

Les études d'histoire coloniale, malgré leur spécialisation par pays<sup>11</sup>, ont bien sûr considéré la question de l'échelle d'analyse. Par suite, et nous l'avons déjà rappelé, elles ont parfois pris acte des limites de la monographie nationale. Mais elles ont peiné à penser les appartenances locales et leurs droits. Or ces droits ont une longue histoire. Surtout ce sont des entrées incontournables des espaces sociaux maghrébins qu'ils ont contribué à configurer. Droits attachés aux notions de *bilâd/bled* et *watan* (petits pays) ou à celle de *hawma* (voisinage, quartier) (Grangaud, 2009a), coutumes agencées au droit musulman (*'urf, izref*), ou bien encore droits attachés à la vivification et à l'exploitation de la terre : leur étude signale l'impact d'armatures institutionnelles et sociales puissantes. Ne pas prendre en compte la force de ces droits prive de la possibilité d'appréhender des processus de transformation aussi silencieux que profonds, lorsque ces droits furent mis à l'épreuve et disqualifiés au profit d'organisations plus favorables à la colonisation. L'érosion et la destruction de ces constructions locales ont non seulement atteint la manière de tenir des biens, et de s'adapter à des écosystèmes ou à des territoires urbains ; elles ont aussi affecté en profondeur les structures communautaires et les conditions d'appartenance, sociale et politique. Il est d'autant plus important de reconsidérer les enjeux que soulève cette force du local qu'ils peuvent nourrir un renouveau historiographique autour de la construction des territoires coloniaux (Blais, 2007 ; 2008) et des communautés par le droit musulman et la réforme religieuse<sup>12</sup>. De surcroît, le terroir n'en finit pas de ressurgir, que ce soit à travers une floraison de monographies, produits d'éruditions locales au Maghreb pas moins revendicatives<sup>13</sup>, ou encore par l'affirmation d'oppositions régionales aux pouvoirs nationaux : ce fut le cas lors des déclenchements des révolutions de 2011, dans la région de Sidi Bouzid dans le cas tunisien ou autour de Benghazi en Libye.

Une plus grande attention portée au local n'aide pas seulement à comprendre des constructions juridiques, sociales et politiques, puis leur processus

11. L'histoire de la colonisation en Algérie l'emportant en quantité, de ce point de vue, sur celles qui ont été conduites au Maroc, en Tunisie et en Libye.

12. Les travaux en cours d'Ismail Warscheid sur le Touat, d'Augustin Jomier sur le Mzab et de Charlotte Courreye sur l'Association des Oulémas en Algérie devraient en être de bonnes illustrations.

13. Jocelyne Dakhli évoquait dans le cas du Djerid une forme d'oubli historique en réplique à un État qui négligeait cette région du sud-ouest de la Tunisie (Dakhli, 1987, 426).

de déstructuration. Repartir du local permet aussi de reconsidérer les manières dont les autorités sultaniennes, puis coloniales, ont territorialisé cette autorité. Non seulement, ces processus sont mal connus pour la période moderne, mais les rares travaux à notre disposition sur cette question, notamment ceux de Fatma Ben Slimane (2009) sur les frontières de la province ottomane de Tunis, sont peu exploités et rarement mis en rapport avec des processus postérieurs de construction de l'État et de la nation aux époques coloniale et post-coloniale. Or, selon de nombreux indices convergents, les autorités coloniales ont repris à leur compte des techniques sultaniennes de gestion des territoires par le compromis et la délégation (Establet, 1991)<sup>14</sup>.

La nécessité de dépasser les cadres étatique et national se ressent d'un second point de vue. La tendance des études historiques françaises, mais aussi de celles du monde anglo-américain, à concentrer les recherches sur l'Algérie ne facilite pas la remise en contexte de la société algérienne dans un ensemble maghrébin, africain et islamique. Or les liens entre Alger et Tunis, par exemple, expliquent les avancées coloniales françaises, lorsque les structures ferroviaires et télégraphiques reprenaient d'anciennes voies de communication transversales. De surcroît, considérer le phénomène des déplacements de populations entre les deux provinces permet de mieux comprendre en retour, de Tunis vers Alger, l'apparition de mouvements réformateurs/islâmistes, puis nationalistes à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Minorer ces liens aboutit à escamoter d'anciennes logiques territoriales et, par conséquent, à conforter, même involontairement, des approches nationalistes : ainsi de l'oubli et de l'effacement des souvenirs d'allégeance aux sultans marocains dans la région algérienne du Touat (Warscheid, 2011).

Au-delà même de l'utilité d'un recours à une échelle maghrébine dans l'analyse du cas algérien, au-delà des enjeux du local, il est une dernière dimension plus large que les études de la période moderne invitent à mieux cerner : c'est la transversalité ouest-est reliant le Maghreb au Levant en « de larges ondes de pensée et de sentiment qui, du Golfe Persique à l'Atlantique, vont et viennent, et déferlent sur les systèmes les plus clos » (Berque, 1957, 6). Par définition, les études coloniales ont insisté sur les relations nord-sud entre des métropoles (France, Italie, Espagne) et leurs colonies maghrébines. En complément, elles ont (parfois) pointé des connexions entre les nationalismes arabes et des solidarités dans les luttes armées notamment durant la guerre d'Algérie. La question des pèlerinages et de leur impact en retour sur l'administration coloniale a aussi attiré l'attention (Chiffolleau, 2005 ; Chantre, 2007). Mais qu'en est-il des mouvements de population, même limités en nombre, entre les anciennes provinces maghrébines de l'Empire ottoman, l'Anatolie et Istanbul alors que, durant la période moderne, de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les élites provinciales maghrébines étaient pour partie constituées d'hommes et de femmes venus du Caucase, de Géorgie ? Qu'en est-il aussi des effets persistants des mouvements religieux

14. Dans sa thèse, Rita Aouad (1994) avait pour sa part déjà mis en perspective l'impact de la colonisation sur des relations tissées de longue date entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne.

15. McDougall (2006, 37) fait ressurgir la figure du *shaykh* Sâlih al-Sharîf, né à Tunis d'une famille venue d'Alger dans les années 1830 et qui, en 1914, fonde un comité pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie (*Jam'iyat istiqlâl Tûnis wa al-Jazâ'ir*).

et en particulier du soufisme quand on sait que la mystique musulmane a été nourrie, notamment au XVII<sup>e</sup> siècle, à partir de la péninsule arabique, par de nombreux savants et saints marocains et par des circulations de manuscrits, puis d'imprimés (Chih et Mayeur-Jaouen, 2010) ? Du flux des Maghrébins venus étudier à al-Azhar au point d'y avoir leur propre cercle d'enseignement (Raymond, 1959) ? Savants de l'islam et savoirs (droit, littérature, hagiographie...) font l'objet d'incessants remaniements, créateurs de nouvelles sources. Dans ces ressassements inventifs, le Maghreb n'est pas seulement un terrain de réception. Des savants marocains fournissent ailleurs une intense matière de réflexion : à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en Égypte et plus à l'est encore, ils se distinguent par leur enseignement de la logique (El-Rouayheb, 2006, 269). À une commune piété répondent de vigoureuses circulations du savoir, tant vers l'est du Maghreb qu'au sud, qui nourrissent une piété commune : les exemplaires d'une hagiographie, le *Kitâb al-Ibrîz*, se retrouvent ainsi dans les bibliothèques du Nord et de l'Ouest de l'Afrique. Mieux, au XIX<sup>e</sup> siècle, les confins sahariens du Maroc apparaissent comme des terres d'érudition où des champs du savoir islamique sembleraient mieux préservés qu'en Orient (Patrizi, à paraître)<sup>16</sup>.

L'insistance récente dans les études coloniales sur les dimensions et les composantes des empires français et britanniques (Singaravélou, 2013) rejoindrait des approches tout aussi globales d'historiens de l'Empire ottoman attachés à reconstituer les connexions entre métropoles et provinces de ce domaine, notamment par duplication des structures de maisonnées (Peirce, 1993 ; Hathaway, 1997 ; Qualdi, 2011). Si les transversalités nord-sud et est-ouest étaient davantage croisées, des enjeux politiques communs aux historiographies ottomane et coloniale apparaîtraient, qui permettraient une certaine distanciation avec le national et les historiographies nationalistes. Transversalités, poids des droits locaux, interactions entre temporalités impériales : la référence aux études de la période moderne pourrait aussi faciliter un dernier type de décloisonnement, celui des sources historiques.

#### Pour une recontextualisation des archives

Au « scandale » du monopole du discours des conquérants français au Maghreb, dénoncé il y a longtemps (Colonna, 1983, 1), répond aujourd'hui bien souvent le constat d'une inégalité des sources pour appréhender équitablement colonisateurs et colonisés. Derrière ce constat, dans quelle mesure n'en va-t-il pas aussi d'une tradition historiographique qui a privilégié l'analyse de productions issues des rouages des administrations coloniales ? Comment venir à bout de cette trop simple idée qui distinguerait les périodes historiques en fonction de la langue de l'archive : au colonial, le français ; à la période ottomane, les langues arabe et osmanli ; et au folkloriste seul, le dialecte, le berbère, les chants et les proverbes ? Il est avéré que les sources produites avant la période coloniale ont été elles aussi travaillées après coup dans le moment colonial, puis aux indépendances : leur mise en archives, leur reconditionnement et finalement leur évaluation critique ont alors contribué à leur formatage actuel. Mais comment appréhender à l'inverse le travail qu'ont pu opérer, sur la production administrative coloniale, des écrits, émergeant

16. Merci à Catherine Mayeur-Jaouen pour ces éclairages.

à des traditions scripturaires et à des institutions locales, qui continuaient d'être actifs ? Qu'entraîne la possibilité d'une confrontation entre ces moments successifs, mais aussi contemporains, de production ? Que faire de leurs rencontres tacites et des enjambements mutuels qu'on peut y lire ? Et que peut bien apporter, pour l'économie globale de l'approche historique de la période coloniale, le constat de coexistences et de concurrences linguistiques dans des sources administratives, au sein de mêmes documents ?

Depuis quelques années, les études coloniales ont connu un renouvellement remarquable des analyses et des méthodologies, qui doit beaucoup à la réflexion menée sur la nature et les usages des sources historiques. Le temps est loin où l'archive coloniale imposait sa temporalité et son approche à tout objet d'analyse – y compris lorsque le propos ambitionnait de restituer non seulement l'ordre colonial, mais encore les affrontements qui en résultaient entre colonisés et colonisateurs. Pour se défaire de ce diktat de l'archive produite par les administrations coloniales, plusieurs propositions de lecture critique furent faites, qui n'ont affecté que partiellement le champ des études du Maghreb colonial. Alternatives et pas toujours convergentes, toutes contribuèrent à faire émerger à partir d'une reconsidération des sources, des réalités sociales autrement plus complexes que le simple rapport de domination véhiculé par l'organisation de l'archive, ses catégories et ses formes discursives. Ainsi, la proposition d'une approche « à rebours » de la logique d'administration et de police qui charpentait l'archive coloniale, a permis d'exhumer des cultures de résistance propres aux colonisés<sup>17</sup>. Lui a répondu une lecture « *along the grain* », attentive à traquer dans les plis de l'archive coloniale, des signes de faillibilité et, ce faisant, les expressions patentes d'une impossible maîtrise de ses catégories de domination<sup>18</sup>. D'un autre point de vue, face à la mise en perspective de la performativité de l'archive (Dirks, 1993 ; Stoler, 1992), a été développée la proposition d'appréhender la construction des sources, y compris administratives, comme une arme maniée dans les batailles de légitimité qui se jouaient autour de positions irréductibles au binôme colonisés/colonisateurs (Grangaud, 2008 ; 2009).

Il y aurait à creuser davantage la possibilité de mettre à distance le poids des rapports de domination induits par l'ordre colonial au profit d'une lecture de l'archive administrative appréhendée d'abord et avant tout comme lieu situé d'interactions. Non pas les interactions que restituerait en dernière analyse l'archive, mais plus crucialement celles qui ont présidé à sa construction même, en procédant ainsi à ce qu'Angelo Torre a appelé « la genèse » des sources (Torre, 2007, 103). Exercice salutaire contre la naturalisation de ces sources, une telle approche pourrait ouvrir de multiples perspectives. Elle rendrait compte d'une variété d'acteurs plus grande que ce que restitue une lecture plus littérale des sources, partant, de la teneur de luttes et d'antagonismes que ne suffit pas à informer le cadre étroit des catégories coloniales, *a fortiori* un pseudo « choc des cultures ». Cette approche contribuerait aussi à actualiser des contextes et des enjeux bien souvent inaperçus, car broyés par la logique

17. Au risque d'essentialiser une culture des luttes populaires. Sur le programme en ce sens des *Subaltern Studies*, voir Guha, 2002 ainsi que Diouf, 1999 et Merle, 2004.

18. Au risque, ici, d'une réification du contexte de production (Stoler, 2009).

téléologique imposée par « l'aventure coloniale ». Et ainsi à faire émerger le poids et l'activité à l'époque coloniale de processus historiques bien antérieurs.

Si le renouvellement des approches de l'archive administrative coloniale est bien entamé, l'ébranlement des hiérarchies archivistiques instituées dans le champ historiographique est loin d'avoir eu lieu. Le fait est que l'on ne peut dissocier dans les études coloniales, la préséance accordée aux archives – et particulièrement celles de l'administration – en langue française (et plus rarement d'autres langues européennes), du processus de délégitimation de l'arabe, des langues vernaculaires et des écrits maghrébins (ou en circulation au Maghreb), qui a accompagné la colonisation. L'immensité des fonds d'archives coloniales et l'éventail de la couverture spatio-temporelle qu'ils promettent ne sont pas pour rien dans l'attrait qu'ils produisent sur les chercheurs aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que cet attrait est aussi adossé à une histoire des langues en Méditerranée où, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, émergent de nouvelles hiérarchies présidant aux conditions de la communication (Dakhli, 2008, 410). C'est alors aussi que s'étiole la portée d'écrits maghrébins locaux ou mis en circulation dans l'espace maghrébin. Ce mouvement, loin d'avoir été stoppé, fut souvent institutionnalisé avec les indépendances dont la modernité intrinsèque était façonnée par le legs colonial (Diouf 1999). Aussi bien, le constat d'asymétrie documentaire – encore souvent déplorée dans les études coloniales – corrélé à l'idée d'un prétendu « silence des Maghrébins » aux époques moderne et contemporaine nécessite, croyons-nous, d'être réinterrogé.

Pour ce faire, des chercheurs ont prêté attention à des formes et des formats documentaires souvent devenus illégitimes et/ou invisibles, dans lesquels ils ont pu saisir des rapports au présent ou à l'histoire, divers et concurrents parfois, en tout cas qui invitent à considérer les effets mêmes de la plurivocité<sup>19</sup>. C'est l'un des apports importants de la proposition de Romain Bertrand que d'avoir noué le principe d'une « histoire à parts égales » à la nécessité de reconnaître, pour l'explorer, l'à *propos* d'écrits locaux, y compris quand ceux-ci ne corroboraient pas, et même dessinaient des perspectives alternatives à celles que l'histoire a retenues. De cette façon, à la trame historique téléologiquement façonnée, peuvent s'interposer des univers du possible autrement pluriels qui jettent sur des processus en apparence familiers une lumière dépaysante.

Ainsi se profile l'idée que la *tabula rasa* maintenue dans une partie des travaux sur la période coloniale n'est que le produit d'une lecture historique qui, délibérément ou pas, a ignoré tout à la fois ces coexistences et les conditions de leur effacement. Sous cet angle, suivre à rebours les effets des éditions et traductions de textes maghrébins a permis de montrer qu'à reformater des corpus juridiques<sup>20</sup> ou des genres littéraires<sup>21</sup>, on a pu perdre à la fois l'usage

19. Pensons en particulier au stock important de petits écrits épars, parfois exhumés, traduits et édités dans les revues de missions scientifiques coloniales, et bien plus rarement appréhendés du point de vue de leur à *propos*, soit de l'opportunité que leur mise en forme revêtait aux yeux mêmes de leurs auteurs.

20. Léon Buskens a montré de façon très convaincante de quelle façon l'édition et/ou la traduction des textes de droit dont faisaient usages les juristes locaux a transformé leurs usages matériels, partant leur contenu (Buskens, 1997).

21. Abdelahad Sebti a rendu compte des enjeux proprement politiques, et sous cet angle, socialement cruciaux, de l'élaboration du genre généalogique, tenu par les orientalistes pour une production pauvre en matériaux documentaires et inepte sous l'angle de sa dimension inventive (Sebti, 1986).

et le sens de ces écrits pour leurs contemporains. Mais dans le même temps, cela montre que, par-delà les sources orales, le « silence maghrébin » n'en finit pas de bruiser au fur et à mesure que s'étoffe la recherche et que s'aiguisent des curiosités. À côté des bibliothèques cataloguées et connus par des savants tels qu'Évariste Lévi-Provençal, sont exhumés par les fonds de bibliothèques jusqu'ici ignorées, qui mettent en exergue des traditions lettrées bien établies jusqu'en plein cœur de l'époque coloniale<sup>22</sup>. Cela brouille l'ordre établi des découpages chronologiques, et amène plus fondamentalement à questionner le bien-fondé des hiérarchies archivistiques jusqu'ici privilégiées. Il faut insister, comme le font Cooper ou Bertrand notamment, sur la nécessité de tenir compte d'une inégale imposition de la colonisation, et de la persistance d'îlots exonérés. Mais il est tout aussi suggestif – croyons-nous – d'appréhender ces formes de production non pas comme échappant à la colonisation mais comme en mesure d'en infléchir la nature.

Si la colonisation « n'a pas annulé l'économie morale et politique des sociétés qu'elle se soumettait, ni ne l'a totalement absorbée » (Bayart, 2010, 97), alors le moment colonial peut bien être le produit (y compris conflictuel) de cette coexistence. C'est, ce faisant, admettre une complexité issue des plurilinguismes, de leur mise en regard, de leurs chevauchements, de leurs croisements ou de leurs heurts. Bousculer la hiérarchie archivistique pourrait aussi consister à considérer des sources jusqu'ici perçues comme marginales ou aux formats apparemment étranges. Il s'agirait de prendre de la distance avec les modèles de l'archive « moderne »<sup>23</sup>, ou à tout le moins celle qui nous est d'emblée familière. Car des archives en arabe ou des archives bilingues (en arabe et en langue européenne)<sup>24</sup> ont bien été produites par les administrations coloniales, ou plutôt par des agents locaux pour l'administration. On pourrait s'interroger sur les conditions de possibilité d'une telle organisation et les compétences qu'elle avait sollicitées, puis, semble-t-il, assez brutalement, sur la répudiation presque totale de ces modalités. Il n'en reste pas moins que cette organisation révèle des continuités inattendues entre les deux périodes, à travers des pratiques scripturaires que l'on croyait étrangères les unes aux autres, mais aussi à travers des hommes, producteurs ou passeurs<sup>25</sup>.

Ainsi, la dimension coloniale du fonds ottoman algérien, en particulier, ou pour mieux dire, le fait même que ce fonds soit dans sa constitution, une production coloniale, ont longtemps été ignorés. Parmi les raisons de cette dénégation, l'attrait, pour le nouvel État indépendant, de disposer d'un fonds d'archives autochtones et pré-coloniales, mais peut-être davantage encore le dépaysement intellectuel produit par des formats spécifiques de production. Pourtant l'accent porté sur cette dimension de la production des écrits maghré-

22. On constatera que ces découvertes sont moins souvent le fait d'historiens de la colonisation que de médiévistes et modernistes ou de sociologues et anthropologues, et en général des spécialistes de l'islam africain. Voir notamment Voguet 2003 ; Hadibi, 2008 ; Sheele, 2010 ; Warscheid, 2011.

23. Au sens où l'entend Messick (1993).

24. Amina Aouchar signale par exemple que la correspondance avec les habitants de Haute Moulouya dans le fonds de la conservation foncière de Meknès était constituée de documents bilingues (Aouchar, 2005, 147).

25. À côté des agents associés à ces entreprises, signalons aussi les interprètes de l'armée française (Messaoudi, 2010).

bins, et donc sa recontextualisation, ne peut que contribuer à enrichir grandement un pan méconnu de l'histoire de l'administration française en Algérie au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus troublant encore, cela peut éclairer ce que cette histoire révèle de continuités et de legs, même partiels, de l'époque ottomane.

## Conclusion : les recouvrements

Reconsidérer les temps modernes pour ce qu'ils nous disent de la possibilité d'autres écrits sur les sociétés, de la force des droits locaux, des effets constants de circulation avec l'Europe, l'Afrique et le Levant, permettrait non seulement d'envisager des domaines d'actions autonomes des sujets maghrébins au temps coloniaux, mais aussi, en retour, d'explorer les effets de legs issus de la période moderne sur les structures coloniales. Une réflexion sur la manière dont ces droits, écrits et échelles ont été réduits à peu et, de manière générale, sur les modalités selon lesquelles les temps modernes ont été minorés, constituerait tout autant une voie à explorer. Elle permettrait de saisir l'émergence de nouvelles hégémonies qui tournaient le dos à des pratiques de territoires et d'écritures locales pourtant pour partie partagées par les contemporains européens jusqu'en plein XIX<sup>e</sup> siècle. Voilà qui, plus globalement, pourrait élargir nos registres explicatifs de l'histoire du Maghreb. Les efforts conjoints de recouvrements d'anciennes dynamiques et de compréhension des raisons de leur marginalisation contribueraient non seulement au désenclavement du colonial mais aussi à reconsidérer la place du colonial dans l'histoire du Maghreb.

Ces effets de recouvrements rejoignent, au final, de nombreux enjeux contemporains au Maghreb : la place à redonner au régional (après des décennies de littoralisation, de centralisation et de répression) ; les hésitations à se resituer face au Nord et au Levant ; le rapport aux langues qui ne peut s'envisager dans une simple opposition entre français et arabe mais qui se complexifie aujourd'hui d'une reconnaissance promise aux dialectes arabes et au berbère (Pouessel, 2010 ; Hoffman et Miller, 2010). Qu'inférer de ces reflets entre le très contemporain et les temps modernes ? Si tout n'est pas colonial au Maghreb, l'enjeu n'est pas de contrarier l'étude de ce « moment », mais d'inventorier les plis et les replis d'une période et d'un espace pour en envisager dans toute leur ampleur, en historien, les dimensions temporelles, spatiales et culturelles.

## Bibliographie

- ABÉCASSIS Frédéric et MEYNIER Gilbert (dir.), 2008, *Pour une histoire franco-algérienne. En finir avec les pressions officielles et les lobbies de la mémoire*, Paris, La Découverte.
- AMARA Nouredine, 2012, « La nationalité des Touatis, un événement à la mesure d'empire (1901-1830) », *Maghreb et sciences sociales*, p. 99-106.
- AOUAD Rita, 1994, *Les incidences de la colonisation française sur les relations entre le Maroc et l'Afrique noire (c. 1875-1935)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Provence.

- AOUCHAR Amina, 2005, *Colonisation et campagne berbère au Maroc*, Casablanca, Afrique Orient.
- BANTIGNY Ludivine, 2012, « Historicités du xx<sup>e</sup> siècle. Quelques jalons pour une notion », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1, n°117, p. 13-25.
- BAYART Jean-François, 2010, *Les études postcoloniales, un carnaval académique*, Paris, Karthala.
- BEN SLIMANE Fatma, 2009, *Al-ardh wa al-huwiyya, nushū' al-dawla al-turabiyya fi Tūnis 1881-1974 [Territoire et identité, la formation de l'État territorial dans la Tunisie ottomane]*, Tunis, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
- BERQUE Jacques, 1957, *Leçon inaugurale faite le samedi 1<sup>er</sup> décembre 1956*, Paris, Collège de France.
- , 1978, *L'intérieur du Maghreb (xv<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Gallimard.
- BERTRAND Romain, 2006, « Les sciences sociales et le "moment colonial" », *Questions de recherche*, 18, p. 3-41.
- BLAIS Hélène, 2007, « Les enquêtes des cartographes en Algérie ou les ambiguïtés de l'usage des savoirs vernaculaires en situation coloniale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54-4 (octobre-décembre), p. 70-85.
- , 2008, « Les représentations cartographiques du territoire algérien au moment de la conquête : le cas de la carte des officiers d'État-major, 1830-1870 », in P. SINGARAVÉLOU (dir.), *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, p. 124-134.
- BLAIS Hélène, FREDJ Claire et SAADA Emmanuelle (dir.), 2010, « Un long moment colonial : pour une histoire de l'Algérie au xix<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du xix<sup>e</sup> siècle*, 41, p. 7-24.
- BOUCHÈNE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, SIARI TENGOUR Ouanassa et THÉNAULT Sylvie (dir.), 2012, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Alger/Paris, Barzakh/La Découverte.
- BRANCHE Raphaëlle, 2005, *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée*, Paris, Le Seuil.
- , 2012, « "Au temps de la France", Identités collectives et situation coloniale en Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 117, janvier-mars, p. 199-213.
- BURKE Edmund III, 1998, « Theorizing the Histories of Colonialism and Nationalism in the Arab Maghrib », *Arab Studies Quarterly*, 20 (2), p. 5-19.
- BUSKENS Léon, 1997, « Commentaires islamiques et codes français : confrontation et accommodation de deux formes de rédaction du droit de la famille au Maroc », in Gilles BOETSCH, Baudoin DUPRET, Jean-Noël FERRIÉ (dir.), *Droits et sociétés dans le monde arabe. Perspective socio-anthropologiques*, p. 61-86.
- CARLIER Omar, 1995, *Entre Nation et Jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- CHACHOUA Kamel, 2001, *L'Islam kabyle. Religion, état et société en Algérie*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- CHANTRE Luc, 2007, « L'organisation du pèlerinage à La Mecque : regards croisés franco-britanniques (1880-1930) », in *Le fait colonial au Maghreb. Ruptures et continuités*, Paris, L'Harmattan, p. 135-145.

- CHARLE Christophe, 2011, *Discordance des temps. Une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin.
- CHÉRIF Mohamed-Hédi, HÉNIA Abdelhamid et ABDESSAMAD Hichem, 2008, *Itinéraire d'un historien et d'une historiographie : mélanges de Diraset offerts à Mohamed-Hédi Chérif*, Tunis, Centre de Publication Universitaire.
- CHIFFOLEAU Sylvia, 2005, « Le pèlerinage à La Mecque à l'époque coloniale : matrice d'une opinion publique musulmane ? », in *Les pèlerinages au Maghreb et au Moyen Orient* (S. CHIFFOLEAU et A. MADOEUF), Beyrouth, IFPO, p. 131-163.
- CHIH Rachida et MAYEUR-JAOUEN Catherine, 2010, « Introduction. Le soufisme ottoman vu d'Égypte (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », in *Le soufisme à l'époque ottomane. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Le Caire, IFAO, p. 1-55.
- CLANCY-SMITH Julia, 2006, « Changing Perspectives on Colonialism and Imperialism: Women, Gender, Empire », in Israel GERSHONI and Amy SINGER (dir.), *Historians and Historiography of the Modern Middle East*, Seattle, University of Washington Press, p. 70-100.
- , 2011, *Mediterraneans: North Africa and Europe in an Age of Migration, c. 1800-1900*, Berkeley, University of California Press.
- COLONNA Fanny, 1983, « Présentation » d'Émile MASQUERAY, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*, Aix-en-Provence, Édisud, p. I-XXV.
- , 1995, *Les versets de l'invincibilité*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- COOPER Frederick, 2004, « Grandeur, décadence... et nouvelle grandeur des études coloniales depuis les années 1950 », *Politix*, vol. 17, n°66, p. 17-48.
- CORRIOU Morgan, 2011, *Un nouveau loisir en situation coloniale : le cinéma dans la Tunisie du protectorat (1896-1956)*, thèse de doctorat, EHESS, Paris.
- DAKHLIA Jocelyne, 2012, « 1830, une rencontre ? », in Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI TENGOUR, Sylvie THÉNAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Alger/Paris, Barzakh/La Découverte, p. 142-149.
- , 1987, « Le sens des origines. Comment on raconte l'histoire dans une société maghrébine », *Revue historique*, vol. 277/2, n°562, p. 401-427.
- , 2008, *Lingua franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Arles, Actes Sud.
- DELUERMOZ Quentin, 2012, « Les formes incertaines du temps. Une histoire des historicités est-elle possible ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2013/1, n°117, p. 3-11.
- DEPREST Florence, 2009, *Géographes en Algérie (1880-1950). Savoirs universitaires en situation coloniale*, Paris, Belin.
- DIOUF Mamadou, 1999, « Entre l'Afrique et l'Inde : sur les questions coloniales et nationales, écriture de l'histoire et recherches historiques ? », *L'historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et société postcoloniale*, Paris, Karthala, p. 5-35.
- DIRKS Nicholas B., 1993, « Colonial Histories and Native Informants: The Biography of an Archive », in Carol A. BRECKENRIDGE et Peter VAN DER VEER

- (éd.), *Orientalism and the Postcolonial Predicament. Perspectives on South Asia*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, p. 179-313.
- DODMAN Thomas, 2011, « Un pays pour la colonie. Mourir de nostalgie en Algérie française, 1830-1880 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2011/3, p. 743-784.
- DOT-POUILLARD Nicolas, 2012, « Les révolutions arabes entre césures et remembrances : tiers-mondisme, question palestinienne et utopies chiliastiques », *L'Année du Maghreb*, VIII, p. 49-65.
- EL QADÉRY Mustapha, 2007, « La justice coloniale des "berbères" et l'État national au Maroc », *L'Année du Maghreb*, p. 17-37, URL : <http://anneemaghreb.revues.org/349> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.349, § 13.
- ESTABLET Colette, 1991, *Être caïd dans l'Algérie coloniale*, Paris, CNRS.
- FROMAGE Julien, 2012, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ? L'expérience de la Fédération des Élus musulmans du département de Constantine*, thèse de doctorat, EHESS.
- GRANGAUD Isabelle, 2008, « Affrontarsi in archivio. Tra storia ottomana e storia coloniale (Algeri 1830) », in ID. (dir.), *Società post-coloniali : ritorno alle fonti, Quaderni Storici*, n°129, a. XLIII, p. 621-652,
- , 2009a, « Masking and Unmasking the Historic Quarters of Algiers: The Reassessment of an Archive », in Zeynep CELIK et Julia CLANCY-SMITH (dir.), *Walls of Algiers: Peoples, Images, and Spaces of the Colonial and Postcolonial City*, Los Angeles, Getty et University of Washington Press, p. 179-192.
- , 2009b, « Prouver par l'écriture. Propriétaires algérois, conquérants français et historiens ottomanistes », *Genèses*, n° 74, p. 25-45.
- GUHA Ranajit, 2002, « On some aspects of the historiography of colonial India », *Subaltern Studies*, t. I, *Writings on South Asian History and Society*, Delhi, Oxford University Press.
- HADIBI Mohand Akli, 2008, « Le Groupe d'Études sur l'Histoire des Mathématiques à Béjaïa (GEHIMAB). Une association indépendante à la recherche du patrimoine d'une ville et de sa province dans l'Algérie d'aujourd'hui », *Insaniyat*, dossier Regards sur le passé et enjeux de mémoire, 39-40, p. 155-164.
- HATHAWAY Jane, 1997, *The Politics of the Households in Ottoman Egypt: The Rise of the Qazdağlis*, New York, Cambridge University Press.
- HOFFMAN Katherine E. et GILSON MILLER Susan, 2010, *Berbers and Others. Beyond Tribe and Nation in the Maghrib*, Bloomington, Indiana University Press.
- LAMBERT David, 2009, *Notables des colonies. Une élite de circonstance en Tunisie et au Maroc (1881-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- LE GALL Michael et PERKINS Kenneth (dir.), 1997, *The Maghrib in Question: Essays in History and Historiography*, Austin, University of Texas Press.
- LIAUZU Claude, *Colonisation. Droit d'inventaire*, Paris, Armand Colin, 2004.
- MCDOUGALL James, 2006, *History and the Culture of Nationalism in Algeria*, New York, Cambridge University Press.
- MERLE Isabelle, 2004, « Les Subaltern Studies », *Genèses* 3/2004 (n°56), p. 131-147. URL : [www.cairn.info/revue-geneses-2004-3-page-131.htm](http://www.cairn.info/revue-geneses-2004-3-page-131.htm).

- MESSAOUDI Alain, 2010, « Renseigner, enseigner. Les interprètes militaires et la constitution d'un premier corpus savant "algérien" (1830-1870) », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 41, p. 97-112. URL : <http://rh19.revues.org/4049>.
- MESSICK Brinkley, 1993, *The Calligraphic State: Textual Domination and History in a Muslim Society*, Berkeley, University of California.
- OUALDI M'hamed, 2011, *Esclaves et maîtres. Les Mamelouks des beys de Tunis du XVII<sup>e</sup> siècle aux années 1880*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- PATRIZI Luca, à paraître, « Transmission and Resistance in the Nineteenth-Century Maghreb: *Na't al-bidâyat wa tawsîf al-nihâyât*, by Mâ' al-'Aynayn (d. 1910) », in Rachida CHIH, Catherine MAYEUR-JAOUEN et Rüdiger SEESMANN (dir.), *Sufism, Literary Production, and Printing in the 19<sup>th</sup> Century*, Würzburg, Ergon Verlag.
- PEIRCE Leslie P., 1993, *The Imperial harem: Women and sovereignty in the Ottoman Empire*, New York, Oxford University Press.
- PLANEL Anne-Marie, 2000, *De la Nation à la colonie. La communauté française de Tunisie au XIX<sup>e</sup> siècle d'après les archives civiles et notariées du consulat général de France à Tunis*, thèse de doctorat, EHESS.
- POUESSEL Stéphanie, 2010, *Les Identités amazighes au Maroc*, Paris, Non lieu.
- RAHAL Malika, 2012, « Comment faire l'histoire de l'Algérie indépendante ? », *La Vie des idées*, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Comment-faire-l-histoire-de-l.html>.
- RAHEM Karim, 2008, *Le Sillage de la tribu. Imaginaires politiques et histoire en Algérie (1843-1993)*, Paris, Riveneuve éditions.
- RAYMOND André, 1959, « Tunisiens et Maghrébins au Caire au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de Tunisie*, n°26/27, p. 335-371.
- EL-ROUAYHEB Khaled, 2006, « Opening the Gate of Verification: The Forgotten Arab-Islamic Florescence of the 17<sup>th</sup> Century », *International Journal of Middle East Studies*, vol. 38, n°2, p. 263-281.
- SA'ADALLÂH Abû l-Qâsim, 1981, *Tarîkh al-Djazâ'ir at-thaqâfi*, Alger, SNED, 2 vol.
- SEBTI Abdelahad, 1986, « Au Maroc : sharifisme citoyen, charisme et historiographie », *Annales E.S.C.*, mars-avril, n°2, p. 433-457.
- SHEELE Judith, 2010, « Coming to terms with tradition: manuscripts conservation in contemporary Algeria », in KRÄTLI Graziano et LYDON Ghislaine (dir.), *The Trans-Saharan Book Trade : Manuscript Culture, Arabic Literacy, and Intellectual History in Muslim Africa*, Leyde, Brill, p. 291-318.
- SIBEUD Emmanuelle, 2013, « Compte rendu de Stoler Ann Laura, 2010, *Along the Archival Grain : Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press », *Annales : Histoire, Sciences Sociales*, vol. 68, n° 1, p. 210-212.
- SIINO François, 2010, « Reconquérir le temps, nationaliser l'histoire. Variations algéro-tunisiennes », in *Les échelles de la mémoire en Méditerranée*, MMSH, p. 189-209 (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00555050/fr/>).
- SINGARAVÉLOU Pierre (dir.), 2013, *Les Empires Coloniaux, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, coll. Points.
- STOLER Ann Laura, 2010, *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press.

- , 1992, « "In Cold Blood": Hierarchies of Credibility and the Politics of Colonial Narratives », *Représentations*, n° 37, p. 151-189.
- STORA Benjamin et HARBI Mohammed, 2004, *La guerre d'Algérie : 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont.
- THÉNAULT Sylvie, 2001, *Une drôle de justice : les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte.
- , 2005, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion.
- TORRE Angelo, 2007, « "Faire communauté". Confrérie et localité dans une vallée du Piémont (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Annales HSS*, janvier-février, n° 1, p. 101-135.
- VERMEREN Pierre, 2002, *La Formation des élites marocaines et tunisiennes. Des nationalistes aux islamistes (1920-2000)*, Paris, La Découverte.
- VOGUET Élise, 2003, « L'inventaire des manuscrits de la Bibliothèque de La Grande Mosquée de Kairouan (693/1293-94), une contribution à l'histoire du Mâlikisme kairouannais », *Arabica*, n° 50, fascicule 4, p. 532-544.
- WARSCHEID Ismail, 2011, « Comment écrire un passé qui ne soit ni colonial ni classique ? Le cas du Tuwât algérien », in François POUILLON et Jean-Claude VATIN (dir.), *Après l'Orientalisme : l'Orient créé par l'Orient*, Paris, Karthala, p. 411-424.